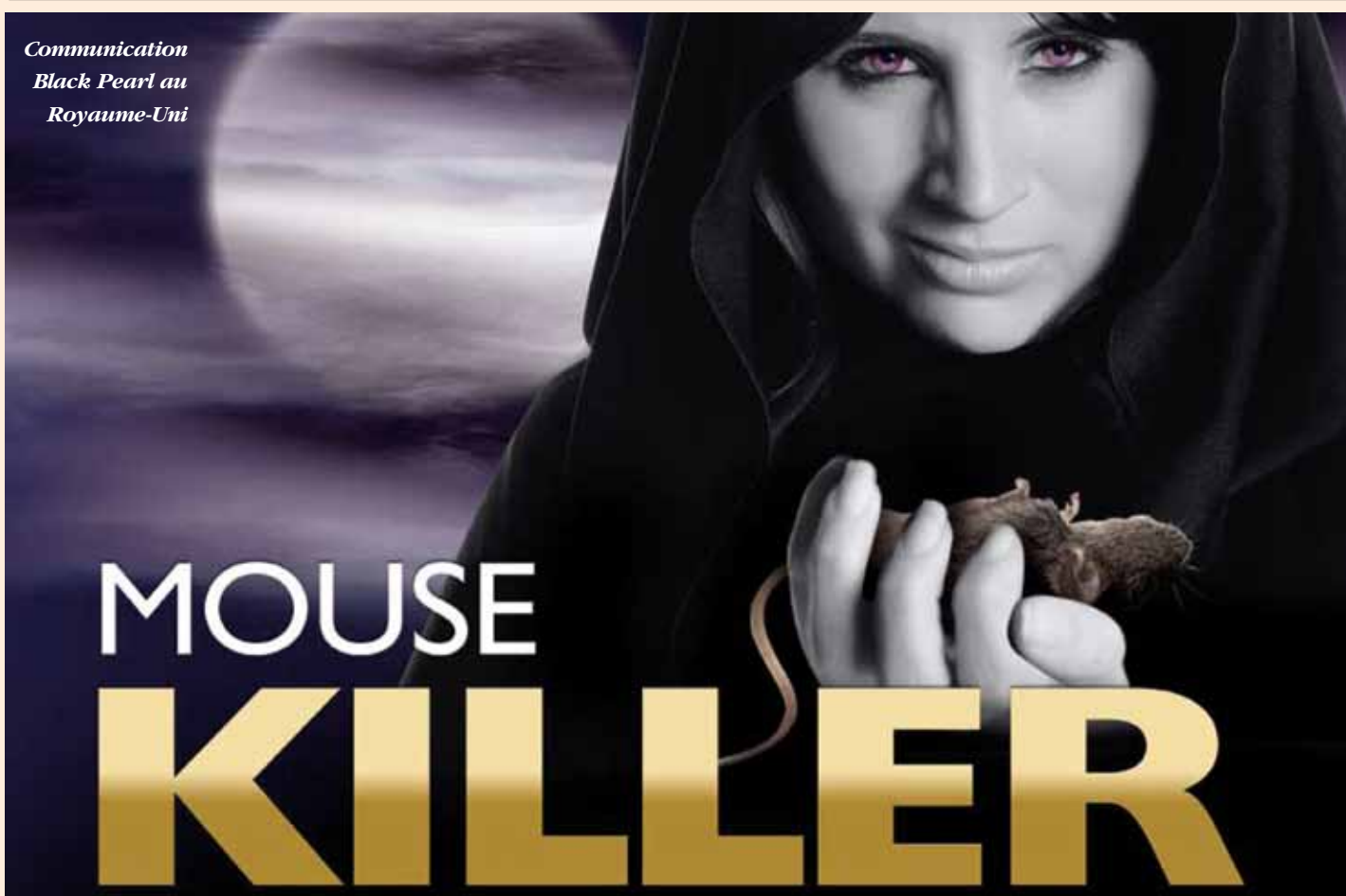


# PERLES NOIRES pour souris grises

Lodi a soutenu avec succès les dossiers tant de l'alphachloralose que de ses formulations à base cette molécule dans le cadre de la directive Biocides.

Les Black Pearl viennent d'obtenir le feu vert des autorités françaises ...

Communication  
Black Pearl au  
Royaume-Uni



Alexis Lockman,  
directeur général

**B**lack Pearl, pour une majorité d'hommes, c'est le bateau de Jack Sparrow et des Pirates des Caraïbes. Pour bien des femmes, c'est un bijou de rêve en provenance des lagons des îles Tuamotu et Gambier, dans le Pacifique. Pour les applicateurs 3D (et quelques souris bien informées), c'est la gamme des formulations de Lodi Group à base d'alphachloralose, désormais inscrites dans les bonnes annexes de la directive Biocides.

Ah ! Vous n'aviez pas noté que chez Lodi, les gammes d'anti rongeurs portent des noms de pierres précieuses, selon la matière active principale qu'ils

contiennent (Rubis pour le Difénacoum, Saphir pour le Brodifacoum, Jade pour la Bromadiolone, etc.) ?

## Des produits techniquement sophistiqués

L'alphachloralose - un acétal chloré dérivé du glucose ! - n'est pas un anticoagulant. C'est, à l'origine un hypnotique, une molécule ayant des applications dans les anesthésies. Cette matière active n'est utilisée que pour la régulation des populations de souris, les essais sur les rats étant jusque-là insatisfaisants. Black Pearl donc, la perle noire, se décline chez Lodi en une pâte et un appât sur céréales à 4% également

de matière active, où cette dernière - c'est la grande originalité de ces produits - l'alphachloralose est encapsulée.

« Jusque-là, l'encapsulation concernait les insecticides, » note Marie-Laure Biannic, directrice scientifique chez Lodi, « Nous avons vraiment innové en appliquant ce procédé à des rodenticides. Les avantages sont réels. L'encapsulation permet en effet d'isoler la matière active et de masquer ainsi son goût naturellement amer qui peut réduire l'appétence de la formulation et éveiller la méfiance de la souris. Elle prolonge aussi et augmente les effets de l'alphachloralose tout au long de son passage dans le corps du rongeur. »

La perle noire évoque une certaine préciosité... Et de fait, la formulation sur céréale est basée sur de l'avoine décortiquée, le haut de gamme pourrait-on dire du grain utilisé en appât. « Nous avons choisi l'avoine parce qu'elle est particulièrement appréciée des rongeurs et dans sa présentation décortiquée, parce la souris ne manque jamais d'enlever l'enveloppe qui entoure le grain et risque ainsi faisant de faire perdre de l'efficacité à notre formulation. »

### Une molécule importante

« Nous tenions absolument à conserver cette molécule car, dans l'arsenal des rodenticides c'est la seule qui n'appartienne pas à la grande famille des anticoagulants et dont le mode d'action en soit complètement différent. » explique Marie-Laure Biannic. Autre avantage, cette molécule agit très rapidement, quelques heures en général, alors que les anticoagulants prennent plusieurs jours (jusqu'à une dizaine). De plus si elle est foudroyante pour de très petits animaux, elle n'est déjà plus mortelle pour des rats qui en sont quittes pour une sieste involontaire.

### Un effort couronné de succès

« C'est pour toutes ces raisons que nous avons décidé d'investir dans la défense de ce produit et de nos formulations ». Ce sont en effet plusieurs dossiers que Lodi a présenté, deux pour les formulations pâtes et céréales, et un pour l'alphachloralose elle-même ! « Faute d'avoir trouvé un accord, cette stratégie nous permet d'avoir un accès direct à la molécule. Nous sommes désormais détenteurs des droits techniques, puisque nous avons assumés seuls le coût de préparation des dossiers de soutien de l'alphachloralose. » Un tel travail ne s'est pas fait en un jour. Il aura fallu près de quatre ans pour parvenir à cette réussite qu'est aujourd'hui l'autorisation de la molécule et des formulations de Lodi.

« Nous avons commencé en Angleterre par une phase intermédiaire qui a débouché sur une autorisation



*Une signature de gamme éloquente*



transitoire en 2011, limitée au marché britannique. Et dans son étape ultime, l'inscription de la molécule en Annexe I et de ses formulations en Annexe II, nous avons choisi la France, comme Etat rapporteur car c'est un des plus difficile à satisfaire dans le cadre de la procédure liée à la directive biocide. Le fait que nos dossiers aient été acceptés ici - et sans aucune restriction ! - est en soi un gage de sécurité. Nous ne devrions donc rencontrer aucune difficulté pour faire jouer les clauses de réciprocité et ainsi commercialiser Black Pearl dans l'Europe entière » rappelle Alexis Lockman.

REGARD  
D'EXPERT

ROMAIN LASSEUR  
Directeur général  
de l'Institut Claude Bourgelat à VetAgroSup



« L'alphachloralose est un produit ancien qui, ayant fait l'objet de nombreuses études scientifiques et techniques, nous est donc bien connu. Son premier usage fut comme hypnotique en médecines humaine et vétérinaire. Cette molécule agit sur le système nerveux central en bloquant sa capacité à communiquer avec le reste de l'organisme. Elle provoque un effet appelé "cerveau engourdi et moelle éveillée" qui se traduit par état d'endormissement de l'animal dont les membres demeurent agités de mouvements. On

note aussi une dérégulation de la température du corps qui, en diminuant fortement, aidée par la température extérieure, agit comme un accélérateur de l'effet létal. L'alphachloralose agit rapidement (quelques heures).

Dans son usage biocide, l'alphachloralose est très efficace chez la souris qui ne présente pas de comportement d'aversion alimentaire, contrairement au rat. L'alphachloralose pose peu de problème d'intoxications secondaires chez les espèces non cibles (s'accumule peu dans les carcasses de rongeurs consommées ensuite par des prédateurs). En effet, contrairement aux anticoagulants, cette molécule s'accumule peu au niveau du foie et s'élimine très rapidement de l'organisme. »